



RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 00719

Numéro SIREN : 513 577 429

Nom ou dénomination : 1001 PNEUS

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2013 sous le numéro de dépôt 1066



COMMISSARIAT AUX COMPTES

1001 PNEUS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège Social : Marché Gare
Rue Henri Barbusse
BP 107
47300 VILLENEUVE SUR LOT
513 577 429 RCS AGEN**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur la transformation de la Société
1001 PNEUS,
Société à Responsabilité Limitée
en Société par Actions Simplifiée**

Jean-François BÉTHUS

Commissaire aux comptes - Membre de la compagnie régionale d'Agen

1001 PNEUS

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège Social : Marché Gare
Rue Henri Barbusse
BP 107
47300 VILLENEUVE SUR LOT
513 577 429 RCS AGEN**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur la transformation de la Société
1001 PNEUS,
Société à Responsabilité Limitée
en Société par Actions Simplifiée**

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 12 mars 2013, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.



Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 22 280 391 euros, en croissance de 104 % par rapport à l'exercice précédent, un déficit net de - 761 608 euros (l'exercice précédent faisait ressortir un déficit de - 548 161 euros), des capitaux propres négatifs à hauteur de - 1 676 871 euros et un endettement de 435 233 euros (Annexe 1).
- une augmentation de capital de la société 1001 PNEUS par émission de parts sociales nouvelles est prévue lors de l'assemblée générale extraordinaire prévue le 22 mars 2013 (Annexe 2). Elle consiste en une augmentation du capital de 566,67 euros faisant passer le capital social de 1 000 euros à 1 566,67 euros par l'émission de 56 667 parts sociales nouvelles, d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune, émises au prix unitaire de 30 euros par part sociale, soit avec une prime d'émission de 29,99 euros par part sociale. A l'issue de l'opération, le capital social sera égal à 1 566,67 euros et la prime d'émission s'élèvera à 1 699 433,33 euros et les capitaux propres s'élèveront à 23 129 euros.

Nous attirons votre attention sur la note de l'annexe aux comptes annuels relative « Autres éléments significatifs de l'exercice » portant sur les litiges de la société 1001 PNEUS à la clôture de l'exercice 2012.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.





CABINET BÉTHUS

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sous réserve de la reconstitution des capitaux propres prévus lors de l'assemblée générale extraordinaire du 22 mars 2013 et sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social d'une valeur de 1 566,67 euros.

Fait à Marmande, le 20 mars 2013


Jean-François BÉTHUS
Commissaire aux Comptes et
à la Transformation

1001 PNEUS

Marché Gare Rue Henri Barbusse BP 107 47300 VILLENEUVE SUR LOT



1001 PNEUS

Bilan

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-François RITHUS".



Présenté en Euros

Bilan

ACTIF	Brut	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Net	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	156 480,10	28 878,98	127 601,12	27 913,44	99 688
Fonds commercial	14 380,00		14 380,00		14 380
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 817,16	333,09	8 484,07		8 484
Autres immobilisations corporelles	187 261,26	42 506,17	144 755,09	52 334,64	92 420
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	16,00		16,00	16,00	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	23 000,00		23 000,00	9 500,00	13 500
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	389 954,52	71 718,24	318 236,28	89 764,08	228 472
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	317 945,00		317 945,00	59 687,16	258 258
Avances et acomptes versés sur commandes	251 268,94	54 863,01	196 405,93	248 513,05	- 25 199
Clients et comptes rattachés					- 52 107
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	16 555,00		16 555,00		16 555
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	48 732,70		48 732,70	130 804,02	- 82 071
. Autres	134 174,67		134 174,67	7 921,03	126 254
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	15 275,27		15 275,27	227 361,83	- 212 087
Disponibilités	26 571,00		26 571,00	2 891,00	23 680
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	810 622,58	54 863,01	755 659,57	702 376,97	63 283
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 200 477,10	126 581,25	1 073 895,85	792 141,05	281 755

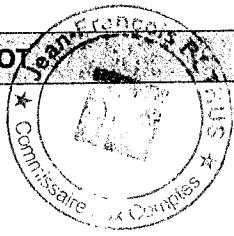


Bilan (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000,00 Euros)	1 000,00	1 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	-916 263,66	-368 102,52	- 548 161
Report à nouveau	-761 607,81	-548 161,14	- 213 447
Résultat de l'exercice			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	-1 676 871,47	-1 915 263,66	761 608
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques	33 000,00		33 000
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	33 000,00		33 000
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	95 323,99		95 324
. Découverts, concours bancaires	339 908,62	506,79	339 402
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	37 808,49	394,91	37 414
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 685 938,14	1 285 889,70	400 048
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	92 240,36	77 601,99	14 638
. Organismes sociaux	41 436,00	41 187,00	249
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	354 716,80	280 342,46	74 374
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	43 545,00	20 853,00	22 692
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	864,00		864
Autres dettes	25 985,92	628,86	25 357
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	2 717 767,32	1 707 404,71	1 010 363
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 073 895,85	792 141,05	281 755

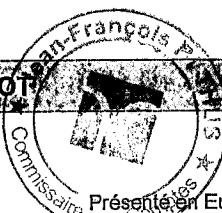
1001 PNEUS

Marché Gare Rue Henri Barbusse BP 107 47300 VILLENEUVE SUR LOT



1001 PNEUS

Compte de résultat



Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	21 976 074,08	60 583,08	22 036 657,16	10 511 447,98	11 525 209	109,64
Production vendue biens						
Production vendue services	243 515,35	218,32	243 733,67	427 827,33	- 184 094	-43,03
Chiffres d'affaires Nets	22 219 589,43	60 801,40	22 280 390,83	10 939 275,31	11 341 116	103,67
Production stockée						
Production immobilisée			88 974,00		88 974	N/S
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur dépréc., prov. et amort., transfert de charges			34 735,86	9 250,77	25 485	275,49
Autres produits			545,70	525,25	20	3,89
Total des produits d'exploitation	22 404 646,39		10 949 051,33		11 455 595	104,63
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			19 320 869,76	9 120 137,92	10 200 732	111,85
Variation de stock (marchandises)			-258 257,84	-29 437,16	- 228 821	777,32
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 829 480,65	933 528,35	895 952	95,97
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			1 495 121,37	916 460,01	578 661	63,14
Impôts, taxes et versements assimilés			69 037,00	9 806,00	59 231	604,03
Salaires et traitements			476 708,96	448 087,47	28 621	6,39
Charges sociales			98 398,60	70 371,80	28 027	39,83
Dotations aux amortissements sur immobilisations			57 851,00	18 993,03	38 858	204,59
Dotations aux dépréciations sur immobilisations						
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			54 863,01		54 863	N/S
Dotations aux provisions			33 000,00		33 000	N/S
Autres charges			597,64	1 485,78	- 888	-59,78
Total des charges d'exploitation	23 177 670,15		11 489 433,20		11 688 237	101,73
RESULTAT EXPLOITATION	-773 023,76		-540 381,87		- 232 642	43,05
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés			80 374,30	19 514,78	60 860	311,86
Reprises financ. sur dépréc. et prov., transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers	80 374,30		19 514,78		60 860	311,86
Dotations financières aux amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées			2 019,32	6 886,05	- 4 867	-70,68
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières	2 019,32		6 886,05		- 4 867	-70,68
RESULTAT FINANCIER	78 354,98		12 628,73		65 726	520,45
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-694 668,78		-527 753,14		- 166 916	31,63



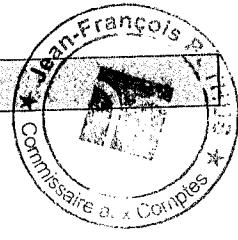
Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 985,65		5 986	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	92 400,00		92 400	N/S
Reprises except. sur dépréc. et provisions, transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	98 385,65		98 386	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	79 916,43	20 408,00	59 508	291,59
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	101 963,25		101 963	N/S
Dotations except. aux amort., dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles	181 879,68	20 408,00	161 472	791,22
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-83 494,03	-20 408,00	-63 086	309,12
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	-16 555,00		- 16 555	N/S
Total des Produits	22 583 406,34	10 968 566,11	11 614 840	105,89
Total des charges	23 345 014,15	11 516 727,25	11 828 287	102,71
RESULTAT NET	-761 607,81	-548 161,14	- 213 447	38,94
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

1001 PNEUS

Marché Gare Rue Henri Barbusse BP 107 47300 VILLENEUVE SUR LOT



1001 PNEUS

Annexe aux comptes annuels



Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2011 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 073 895,85 E.

Le résultat net comptable est une perte de 761 607,81 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/02/2013 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

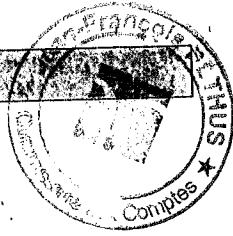
Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).



- Frais de recherche et de développement du site internet.

La société a réalisé divers travaux afin de développer un outil adapté à ses besoins. Il a été décidé d'activer divers frais, notamment les factures de :
 . Jaguar Network pour 7 217.83 euros HT mais aussi de Gisèle Ka (création artistique) pour 7 046 euros HT et la main d'œuvre tant du personnel salarié de l'entreprise que du gérant pour un montant de 88 974 euros.
 Le chiffrage a été basé sur les éléments et intervenants suivants :

Monsieur Maxime Sabourin (6 mois de travail)

Conception, création et mise en place, d'une architecture matérielle, logicielle et réseau sécurisés, redondante et "scalable" permettant à la fois une garantie de visibilité dans le cas de défaillances matérielles, une pérennité des données et une montée en puissance maîtrisée. Migration de l'ensemble de l'infrastructure dans des locaux sécurisés tiers IV reliés à un backbone IP/MPLS européen en propre. Réécriture totale du "Back-office" et du "FrontOffice" afin d'intégrer les notions de multi-langue, multidevise, multi-taux de TVA afin de préparer le lancement des sites européens. Conception, création et mise en production d'un système d'éco e-commerce: Le système géo localise la marchandise et le point de livraison, il calcule le trajet le plus court et économise ainsi les rejets de CO₂ et améliore les délais de livraison. Coût main d'œuvre charges incluses de 47 422 euros.

Monsieur Lionel Moutouh (3 mois de travail)

Normalisation de l'ensemble des 30 000 références de pneus Tourisme, 4x4 et Utilitaire au format européen dans l'optique du lancement des boutiques étrangères. Coût main d'œuvre charges incluses de 34 021 euros.

Monsieur Yann Juge (2 mois de travail)

Conception et création des templates permettant la mise en service des traductions dans les 24 langues d'usage dans l'union européenne. Coût main d'œuvre charges incluses de 7 531 euros.

Actif circulant

- Stocks :

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.



AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Litige Pneus on Line

Par protocole en date du 14 janvier 2013 et du 31 décembre 2012, le litige avec la société Pneus on line a été clôturé sans impact financier.

Litige Villeneuve Pneus

Une rupture des relations commerciales est intervenue avec la société Villeneuve Pneus en septembre 2012. Un jugement en référé rendu par le Tribunal de Commerce d'Agen en date du 16 janvier 2013 condamne la société 1001 Pneus à verser 500 000 euros. Cette somme est comptabilisée avec le crédit fournisseur qui s'élève à 816 514.86 euros. Un expert doit intervenir pour fixer le litige entre les parties.

Ont été provisionnées une créance sur Villeneuve Pneus pour 22 038.98 euros HT (partie en litige) et une provision pour risque de 33 000 euros.

Litige avec la société Allo Pneus

Selon une lettre de confort de l'avocat M° Olivier Uetwiller de la société d'avocats Lexcom en date du 31 janvier 2013 représentant 1001 Pneus ; aucune poursuite n'a été effectuée malgré la demande de la société pour un montant très significatif.

Avoirs à recevoir

Divers avoirs ont été constatés au 31 décembre 2012 pour 32 176.61 euros TTC correspondant à de nombreux litiges lors des livraisons et écart de prix. Les avoirs feront l'objet de facturation en février 2013.

Crédit d'impôt recherche

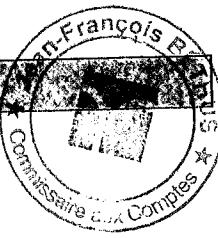
Le crédit d'impôt recherche a été motivé du fait qu'après avoir étudié les diverses solutions existantes sur le marché, les avoir essayées, les associés ont conclut qu'aucune d'entre elles ne répondait aux besoins très spécifiques de 1001 Pneus.

Ils ont donc dû investir du temps et des ressources matérielles afin de créer les outils leurs permettant de faire face aux développements futurs de l'entreprise.

Une fois ces outils développés, ils ont procédé, après les phases de test d'usage, à la mise en production effective sur les sites internet de 1001 Pneus.

La base du crédit d'impôt recherche correspond à 75 % des amortissements fiscalement déductibles (matériel) et à 50% du coût de la main d'œuvre.

Son montant a été chiffré à 16 555 euros.



Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 389 955 €uros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	46 906	123 954		170 860
Immobilisations corporelles	66 512	248 832	119 266	196 078
Immobilisations financières	9 516	17 300	3 800	23 016
TOTAL	122 934	390 086	123 066	389 955

Amortissements et dépréciations d'actif = 71 718 €uros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	18 993	9 886		28 879
Immobilisations corporelles	14 177	47 965	19 303	42 839
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	33 170	57 851	19 303	71 718

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Marque	400	0	400	Non amortiss.
Nom de domaine	5 197	0	5 197	Non amortiss.
Site internet	150 883	28 879	122 004	5 ans
Materiel d'exploitation	8 817	333	8 484	5 ans
Agencements locaux	7 921	2 465	5 455	5 ans
Materiel de transport	126 730	18 277	108 453	5 ans
Mob. mat bureau info	42 574	18 219	24 355	de 2 à 5 ans
Materiel informatique seita	10 037	3 545	6 492	3 ans
Immobilisations incorporelles en cours	14 380	0	14 380	Non amortiss.
TOTAL	366 939	71 718	295 220	

Etat des créances = 500 318 €uros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	23 016		23 016
Actif circulant & charges d'avance	477 302	477 302	
TOTAL	500 318	477 302	23 016

Provisions pour dépréciation = 54 863 €uros

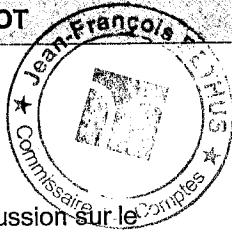
Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	À la clôture
Stocks et en-cours					54 863
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL		54 863			54 863

Produits à recevoir par postes du bilan = 134 534 €uros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	5 040
Clients et comptes rattachés	129 494
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	134 534

1001 PNEUS

Marché Gare Rue Henri Barbusse BP 107 47300 VILLENEUVE SUR LOT



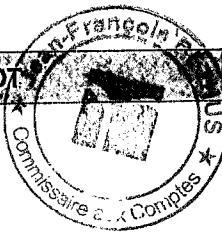
Charges constatées d'avance = 26 571 €uros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan actif

Aucune dépréciation sur les stocks de pneus "en retour" n'a été constatée ; les stocks ayant moins de 3 ans.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-François LAFAYETTE". It is written in a cursive style with some loops and variations in thickness.



Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 000 €uros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

Provisions = 33 000 €uros

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Prov. réglem. Amort dérogatoires		108 844			33 000
Provisions pour risques & charges		33 000			
TOTAL		141 844			33 000

Etat des dettes = 2 717 767 €uros

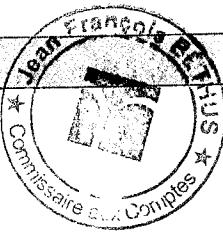
Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	435 233	396 197	39 036	
Dettes financières diverses	37 808	37 808		
Fournisseurs	1 685 938	1 685 938		
Dettes fiscales & sociales	531 938	531 938		
Dettes sur immobilisations	864	864		
Autres dettes	25 986	25 986		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 717 767	2 678 731	39 036	

Charges à payer par postes du bilan = 396 439 €uros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	14 869
Emp.& dettes financières div.	243 869
Fournisseurs	111 715
Dettes fiscales & sociales	25 986
Autres dettes	
TOTAL	396 439

Informations complémentaires sur le bilan passif

L'emprunt de trésorerie de 100 000 euros sur 24 mois en date du 10 Août 2012 est garanti par une caution solidaire de Monsieur Lionel MOUTOUH dans la limite de la somme de 130 000 euros.



Annexe aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Information sur le compte de résultat

Le détail des postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figure au chapitre « compte de résultat détaillé » des états financiers complets. On pourra s'y reporter pour obtenir une information plus détaillée.

Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite

L'entreprise étant récente, l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite à verser aux salariés, jugé non significatif, n'a pas été calculé.



Annexe aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 134 534 euros

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés		Montant
Factures a etablir(418100)		5 040
	TOTAL	5 040

Produits à recevoir sur autres créances		Montant
Fourn avoirs non parvenues(409800)		129 494
	TOTAL	129 494

Charges constatées d'avance = 26 571 euros

Charges constatées d'avance		Montant
Charges constatées d'avance(486000)		26 571
	TOTAL	26 571

Charges à payer = 396 439 euros

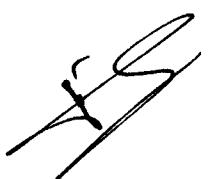
Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit		Montant
Intérêts découverts courus(518600)		521
Commissions oney courues(518610)		12 995
Frais bancaires courus(518620)		1 354
	TOTAL	14 869

Dettes fournisseurs et comptes rattachés		Montant
Fourn factures non parvenues(408100)		243 005
Fournisseurs immobilisations(408400)		864
	TOTAL	243 869

Dettes fiscales et sociales		Montant
Pers congés à payer(428200)		28 632
Gerant rem & cot tns à payer(428650)		31 235
Org soc ch/congés à payer(438200)		8 303
Etat charges à payer(448600)		43 545
	TOTAL	111 715

Autres dettes		Montant
Debit cred divers charges à payer(468600)		12 000
Avoirs clients à établir(419800)		13 986
	TOTAL	25 986

ANNEXE 2

A handwritten signature in black ink, appearing to read "H.S." or "Hans".

1001 PNEUS

Société à responsabilité limitée au capital de 1'000 Euros

Siège social : avenue Henri Barbusse – Marché Gare – 47300 Villeneuve-sur-Lot

513 577 429 RCS AGEN

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
REUNIE A TITRE EXTRAORDINAIRE
DU 22 MARS 2013**

à 10 heures

Les associés de la société 1001 PNEUS, une société à responsabilité limitée au capital de 1'000euros dont le siège social est situé avenue Henri Barbusse – Marché Gare – 47300 Villeneuve-sur-Lot, immatriculée sous le numéro 513 577 429RCS AGEN (la Société), se sont réunis en assemblée générale, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Lionel Moutouh, Gérant de la Société.

Etaient présents les associés ci-après :

Nom des associés	Nombre de parts sociales
Monsieur Lionel Moutouh	51
Monsieur Maxime Sabourin	49
Total	100

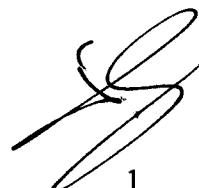
La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 100% des parts sociales, soit plus de la moitié des parts composant le capital social. En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- le rapport de la gérance,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par la loi ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai légal ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Lionel Moutouh".

1001 PNEUS

Société à responsabilité limitée au capital de 1'000 Euros

Siège social : avenue Henri Barbusse – Marché Gare – 47300 Villeneuve-sur-Lot
513 577 429 RCS AGEN

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance ;
- Division du nombre actuel de 100 parts sociales à 100'000 parts et division simultanée du montant nominal actuel des parts sociales de 10 euros à 0,01 euros;
- Modification corrélative des articles 7 et 9 des statuts ;
- Augmentation du capital social par voie d'apports en numéraire d'un montant de 566,67 euros par l'émission de 56'667 parts sociales nouvelles d'un montant nominal d'un centime d'euro (euros 0,01) émises au prix unitaire de 30,00 euros par part sociale, soit avec une prime d'émission de 29,99 euros par part sociale ;
- Suppression du droit préférentiel de souscription des associés au profit d'Amundi Private Equity Funds, Crédit Agricole Aquitaine Expansion, Alain Tingaud Innovations, Monsieur Alain Tingaud, Armandie Développement, Sirejol Investissements, Monsieur Didier Sirejol et Madame Chistine Sirejol ;
- Agrément de nouveaux associés ;
- Nomination du commissaire aux comptes titulaire de la Société ;
- Nomination du commissaire aux comptes suppléant de la Société ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs.

Puis le président présente le rapport de la gérance et ouvre la discussion. Personne ne sollicitant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION - RESPECT DU DELAI DES FORMALITES

L'ensemble des associés de la Société étant présents, chacun des associés, après avoir entendu l'exposé du Président de séance sur les circonstances ayant conduit à la convocation de l'assemblée, et reconnaissant avoir été pleinement informé des opérations en cours, objet notamment de la présente assemblée, et impliqué dans lesdites opérations, et après avoir constaté que tous les associés pouvant légalement participer à l'assemblée sont présents ou représentés, déclare expressément renoncer à se prévaloir du défaut de respect du délai et des formalités de convocation et du délai de communication, avant la tenue de l'assemblée, des différents documents prévus par la loi et les statuts de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.



1001 PNEUS

Société à responsabilité limitée au capital de 1'000 Euros

Siège social : avenue Henri Barbusse – Marché Gare – 47300 Villeneuve-sur-Lot
513 577 429 RCS AGEN

DEUXIEME RESOLUTION - DIVISION DE PARTS SOCIALES ET DIVISION DU NOMINAL DES PARTS

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance des termes du rapport de la gérance, décide qu'à compter de ce jour, le capital social de 1'000 euros, qui était divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune numérotées de 1 à 100 intégralement libérées, sera divisé en 100'000 parts sociales de 0,01 euro chacune, numérotées de 1 à 100'000, intégralement libérées.

La division des parts sociales sera effectuée par voie d'échange à raison d'une part sociale ancienne de dix euros (10) de valeur nominale contre mille parts sociales nouvelles d'un centime d'euro (0,01) de valeur nominale.

En conséquence, et à l'issue de cette division, le capital social de la Société demeurera fixé à 1'000 euros, divisé en 100'000 parts sociales d'un centime d'euro de nominal.

Les 100'000 parts sociales d'un centime d'euro de valeur nominale, représentant le capital social sont réparties comme suit entre les associés :

- Monsieur Lionel Moutouh : 51'000 parts sociales numérotées de 1 à 51'000 ;
- Monsieur Maxime Sabourin : 49'000 parts sociales numérotées de 51'001 à 100'000.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

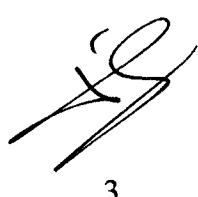
TROISIEME RESOLUTION - MODIFICATION DES ARTICLES 7 ET 9 DES STATUTS

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, en conséquence de l'adoption de la deuxième résolution qui précède, décide de modifier comme suit les articles 7 et 9 des statuts :

ARTICLE 7 – APPORTS EN NUMERAIRE

(Ajout du paragraphe suivant :)

"Par décision de l'assemblée générale des associés en date du 22 mars 2013, il a été décidé de procéder à la division des parts sociales composant le capital social en réduisant leur valeur nominale et par voie d'échange des 100 parts sociales de dix (10) euros de valeur nominale contre 100.000 parts sociales nouvelles d'un centime d'euro (0,01) de valeur nominale".



1001 PNEUS

Société à responsabilité limitée au capital de 1'000 Euros

Siège social : avenue Henri Barbusse – Marché Gare – 47300 Villeneuve-sur-Lot
513 577 429 RCS AGEN

ARTICLE 9 – CAPITAL SOCIAL

« Le capital social est fixé à 1'000 € (mille euros).

Il est divisé en 100'000 parts sociales égales un 0,01 euro chacune, numérotées de 1 à 100'000 intégralement libérées, souscrites en totalité par les associés et attribuées à chacun d'eux en proportion de leurs droits, à savoir :

- Monsieur Lionel Moutouh	51'000 parts sociales, numérotées de 1 à 51'000
- Monsieur Maxime Sabourin	49'000 parts sociales, numérotées de 51.001 à 100'000
Total égal au nombre de parts sociales composant le capital social	100'000 parts sociales

Les associés déclarent expressément que ces parts ont été souscrites en totalité et libérées intégralement du nominal et qu'elles sont réparties entre eux dans les proportions ci-dessus indiquées. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

QUATRIEME RESOLUTION - AUGMENTATION DE CAPITAL

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance des termes du rapport de la gérance, et après avoir constaté que le capital social était entièrement libéré, décide d'augmenter le capital social d'un montant de 566,67 euros, pour le porter de 1'000 euros à 1'566,67 euros, par l'émission de 56'667 parts sociales nouvelles, d'une valeur nominale d'un centime d'euro chacune, émises au prix unitaire de 30 euros par part sociale, soit avec une prime d'émission de 29,99 euros par part sociale (*Les Parts Sociales Nouvelles*).

Les Parts Sociales Nouvelles sont à libérer intégralement de leur valeur nominale lors de la souscription, en numéraire par versement d'espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles détenues sur la Société.

La prime d'émission sera libérée intégralement à la souscription. Le montant global des primes sera porté à un compte spécial de réserve, dit «*Prime d'émission*», sur lequel porteront les droits des associés propriétaires de parts tant anciennes que nouvelles et qui pourra recevoir toute affectation décidée par l'assemblée générale des associés.

1001 PNEUS

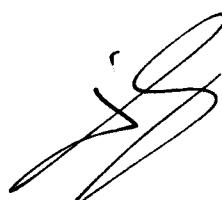
Société à responsabilité limitée au capital de 1'000 Euros
Siège social : avenue Henri Barbusse – Marché Gare – 47300 Villeneuve-sur-Lot
513 577 429 RCS AGEN

L'Assemblée générale décide de réserver l'intégralité de la souscription au profit de :

- AMUNDI Private Equity Funds, une société anonyme au capital social de 12'394'096 euros, ayant son siège social 90 Boulevard Pasteur 75015 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 422 333 575 Paris à hauteur de 21'667 Parts Sociales Nouvelles ;
- Crédit Agricole Aquitaine Expansion, Société par Actions Simplifiée de droit français au capital social de 5.300.000 Euros, dont le siège social est situé à Bordeaux (33000), 304, boulevard du Président Wilson, , immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 500 774 369 RCS Bordeaux à hauteur de 13'333 Parts Sociales Nouvelles ;
- Alain Tingaud Innovations, une EURL au capital de 2'510'000 euros, ayant son siège social Lieudit Fon de Pignières, 47120 Saint-Astier, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 402 895 270 Marmande à hauteur de 6'500 Parts Sociales Nouvelles ;
- Monsieur Alain Tingaud, né le 13 novembre 1954 à 16500 Confolens, demeurant Fon des Piniers, 47120 Saint-Astier de Duras, à hauteur de 4'167 Parts Sociales Nouvelles ;
- Armandie Développement, une société par actions Simplifiée, au capital de 5'000 euros, dont le siège social est situé Stade Armandie - 47000 Agen, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Agen sous le numéro 513 040 428 à hauteur de 333 Parts Sociales Nouvelles ;
- SIREJOL Investissements, une société par actions simplifiée au capital social de 775'100 euros, ayant son siège social 40 impasse Maastricht, zone industrielle Albasud, 82000 Montauban, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 487 554 347 Montauban à hauteur de 5'000 Parts Sociales Nouvelles ;
- Monsieur Didier Sirejol, né le 15 février 1964 à Montauban, demeurant 280 route de Saint Nauphary, 82000 Montauban, à hauteur de 4'000 Parts Sociales Nouvelles ;
- Madame Christine Sirejol, née le 8 novembre 1965 à Montauban, demeurant 280 route de Saint Nauphary, 82000 Montauban, à hauteur de 1'667 Parts Sociales Nouvelles ;

Les Parts Sociales Nouvelles seront, dès leur création, soumises à toutes les dispositions statutaires, assimilées aux parts sociales anciennes et jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges que celles-ci à compter de la date de la réalisation définitive de l'augmentation de capital.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.



1001 PNEUS

Société à responsabilité limitée au capital de 1'000 Euros

Siège social : avenue Henri Barbusse – Marché Gare – 47300 Villeneuve-sur-Lot

513 577 429 RCS AGEN

CINQUIEME RESOLUTION - SUPPRESSION DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des associés et de réserver la souscription de la totalité des parts sociales nouvelles au profit de :

- Amundi Private Equity Funds ;
- Crédit Agricole Aquitaine Expansion ;
- Alain Tingaud Innovations ;
- Monsieur Alain Tingaud ;
- Armandie Développement;
- Sirejol Investissements ;
- Monsieur Didier Sirejol ;
- Madame Chistine Sirejol.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

SIXIEME RESOLUTION - AGREMENT DES NOUVEAUX ASSOCIES

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, décide, sous réserve de la réalisation définitive de l'augmentation de capital visée à la quatrième résolution qui précède, d'agréer en tant que de besoin en qualité de nouveaux associés de la Société :

- AMUNDI Private Equity Funds;
- Crédit Agricole Aquitaine Expansion;
- Alain Tingaud Innovations;
- Monsieur Alain Tingaud;
- Armandie Développement;
- SIREJOL Investissements;
- Monsieur Didier Sirejol
- Madame Christine Sirejol ;

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

1001 PNEUS

Société à responsabilité limitée au capital de 1'000 Euros
Siège social : avenue Henri Barbusse – Marché Gare – 47300 Villeneuve-sur-Lot
513 577 429 RCS AGEN

SEPTIEME RESOLUTION - POUVOIRS

L'assemblée générale, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la gérance et par les associés présents,

LE GERANT

MONSIEUR LIONEL MOUTOUH

L'ASSOCIE

MONSIEUR MAXIME SABOURIN

